

## LA BRASSERIE «LE COUREUR DE GREVES» ET L'ARTISANE «LA VACHE SANS TACHE»

Brasserie et maroquinerie. Langueno sur la D125 à l'entrée de Plounéour-Trez. Ouverture le samedi de 10 h à 12 h et le mercredi et samedi de 16 h à 19 h 30. Tél : 06 95 63 50 22.

## LOCATION DE VELOS. ESCAPADES LÉGENDES

1 rue de l'Eglise, Brignogan. Tél : 06 72 10 25 71.  
Du lundi au samedi 10 h-12 h 30 et 16 h-18 h 30.  
Dimanche : 10 h-12 h 30.

## MECAMER

La nouvelle collection vêtements est arrivée ! Homme, femme, enfant & layette. Articles de plage, déco marine. Ouvert du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h.

## COUTANT. POISSONS, COQUILLAGES ET CRUSTACÉS

Tous les vendredis matin sur le marché de Brignogan et tous les samedis matin à Plounéour-Trez devant la mairie de 9 h à 12 h 30.  
Réservations : 06 85 40 73 36 ou contact.coutant@gmail.com.

## CRÊPERIE ROUD AN AVEL (PLOUNÉOUR)

Horaires d'hiver : ouverture de 12 h à 14 h 30 et 18 h 45 à 21 h, fermée le lundi. Prochain Kig ha farz dimanche 9 septembre sur réservation au 02 29 63 21 62..

## LA CRÊPERIE PIZZERIA DE KERURUS (PLOUNÉOUR)

A partir du lundi 03 septembre, ouverture tous les jours sauf le mercredi. Toujours pizzas et burgers à emporter. Réservations et commandes au 02 30 82 38 17.

## L'HÔTEL DE LA MER À BRIGNOGAN

Les menus du déjeuner sont sur la page facebook de l'hôtel.  
Réservations au 02 98 43 18 47.

## BOUCHERIE DANIEL LE BEUVANT (PLOUNÉOUR)

Présent, place de la Mairie annexe  
le vendredi après-midi de 16 h à 18 h 45. Tél : 06 07 97 17 42.

## BAR-TABAC LES MOUETTES (PLOUNÉOUR)

Horaires d'hiver à partir du samedi 1er septembre  
Lundi 7 h 30-13 h 15 et mardi 7 h 30-13 h 15/16 h 15-20 h

Mercredi 7 h 30-13 h 15 et du jeudi au samedi 7 h 30-13 h 15 h / 16 h 15-20 h. Dimanche 8 h-13 h 15/17 h-20 h

## RESTAURANT LA CORNICHE (BRIGNOGAN)

Ouvert tous les jours : nouvelle carte. Plat du jour tous les midis sauf le dimanche. Réservations : 02 98 85 81 99.

## BOUED KAFE (PLOUNÉOUR)

Fermeture pour congés annuels du 15 août au 05 septembre inclus.  
Réouverture jeudi 06 septembre.

## MELUSINE COUTURE LA GARE PLOUNÉOUR-TREZ

sera fermée du 1/09/2018 au 23/09/2018. Réouverture le 24/09/2018 à 9 h 30. Horaires sur www.melusinecouture.com et sur notre page facebook. Permanence téléphonique au 02 98 83 59 60.

## PHARMACIE DU PORT BRIGNOGAN

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 19 h.  
le samedi matin: de 9 h à 12 h.  
8 rue de l'Eglise à Brignogan. Tél : 02 98 83 40 14.

## LE FOURNIL DE PLOUNÉOUR TREZ

La boulangerie sera ouverte  
En semaine : 7 h à 13 h 30 et 15 h 30-19 h.  
Le dimanche : 7 h à 13 h. Tél : 02 98 41 25 47.

## BREIZH MARKET (PLOUNÉOUR)

Nous sommes ouverts de 8 h 30 à 13 h et de 16 h à 19 h tous les jours (même le dimanche). Jour de fermeture le jeudi.  
Tél 02 29 62 67 08.

## PROXI (BRIGNOGAN)

Horaires d'été. Du lundi au samedi. 6 h 30-19 h 30.  
Dimanche et fairs fériés. 6 h 30-12 h 30 et 15 h-19 h 30.

## ANNE COIFFURE

Le salon sera fermé pour congés du 16 août au 3 septembre inclus.  
Réouverture le mardi 4 septembre.



# KANNADIG AN TI-KÊR BULLETIN MUNICIPAL

Bulletin n°35 du 31 août 2018

Kannadig N°n 35. 31 a viz Eost 2018

## INFOS MUNICIPALES / PETRA NEVEZ E KÊR

### PROPRIÉTAIRES, ENTRETENEZ VOS TERRAINS ! RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION.

1°) Concernant les haies des particuliers qui empiètent sur le domaine public : afin d'assurer la sécurité, la sûreté et la commodité du passage sur les voies communales, les propriétaires sont invités à procéder aux travaux d'élagage des arbres et des haies destinés à mettre fin à l'avance de ces plantations privées sur le domaine public. A défaut d'exécution, la loi du 17.05.2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, permet au Maire, après mise en demeure sans résultat, d'exécuter ces travaux aux frais des propriétaires négligents. Entretien sa propriété, c'est un acte de civisme !

2°) Concernant les terrains en friche : un terrain en friche peut générer la présence de petits animaux indésirables, gênants pour les voisins. D'autre part, parmi les herbes folles peuvent se trouver des plantes invasives dont la destruction est demandée par arrêtés préfectoraux. Il incombe donc aux propriétaires de parcelles de prendre toutes les dispositions nécessaires pour le nettoyage régulier des terrains.

## EMPLOI - FORMATION / LABOUR HA STUMMADURIOÙ

### RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

L'association VILLAGE D'AUTEURS recherche des bénévoles pour guider les auteurs en résidence qui vont arriver à Brignogan à partir du mois d'octobre. Contact : villagedauteurs@gmail.com

Renseignements et inscription à la Maison de l'Emploi – 02.98.21.13.14  
Retrouvez-nous sur la page Maison de l'Emploi du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes et sur www.maison-emploi-lesneven.fr

### LA MAISON DE L'EMPLOI

vous propose ses ateliers thématiques sur le mois de septembre :  
Atelier «CV» (valoriser vos compétences et vos capacités en créant votre CV). Le jeudi 13 septembre 2018 de 9 h 30 à 11 h 30 – Maison de l'Emploi - Lesneven.  
Atelier «Entretiens d'embauche» le jeudi 20 septembre 2018, de 9 h 30 à 11 h 30 – Maison de l'Emploi - Lesneven  
Atelier «numérique» à Plouider (envoi de Cv par mail, candidater sur Internet, etc.).  
Le mardi 25 septembre 2018 de 9 h 30 à 11 h 30.

### OFFRE D'EMPLOI

Cuma Hermine Lanveur  
Recherche personnel pour conditionnement endives de septembre 2018 à mai 2019. Travail sous abri. Temps complet.  
Candidature spontanée avec CV.  
Se présenter du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

## MÉMO / DA ZERC'HEL SOÑJ

### Mairies Plounéour-Brignogan-Plages :

http://www.plouneour-brignogan-plages.fr  
mail : mairie@plouneour-brignogan.bzh

Mairie principale (02 98 83 40 06)  
et agence postale (02 98 47 12 81)

Du lundi au jeudi inclus : 8h45 -12h15.

Vendredi : 8h45 -12h15, 14h -17h.

Samedi : 2ème et 4ème du mois.

Mairie annexe (02 98 83 41 03)

Du lundi au vendredi : 8h -12h.

### Bibliothèques : Plounéour-Trez :

Nouveaux horaires au 1er septembre

Mercredi – Vendredi : 17 h – 18 h

Samedi – Dimanche : 10 h 30 – 11 h 30

Brignogan-Plages : Horaires de rentrée .

mardi de 15 h à 18 h.; mercredi, jeudi et

samedi de 11 h à 12 h. Attention ! Le

samedi, la bibliothèque sera fermée de 17 à 18 h.

### Offices de tourisme

**Plounéour-Trez** Tél : 02 29 61 13 60

Horaires jusqu'au 1er septembre.

Du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30.

Dimanche et jours fériés de 9 h 30 à 12 h 30.

### Brignogan-Plages

#### Véhicule OT devant la mairie.

Lundi et jeudi : de 14 h 30 à 16 h 30

Mercredi : de 10 h 30 à 12 h 30

Vendredi : de 9 h 30 à 13 h

**Maison Médicale** : 02 98 83 51 31.

**Pharmacies de garde** Tél : 3237.

**Maison paroissiale (presbytère) de Plou-**

**néour-Brignogan-Plages** : 10 h à 11 h 30

du lundi au samedi 02 98 83 40 59.

paroisse.trez@orange.fr

**Secours en mer** : Tél : 196 - Radio VHF,

Canal 16.21.

**AMADEUS** : 02 98 21 12 40.

**ADAPEI** : 02 98 25 64 21.

**AMR** (Archipel en Milieu Rural) :

02 98 83 45 18.

**Réseau RESPECTE** : 02 98 30 70 01.

**Déchetterie de Lesneven**

Du lundi au samedi : 9 h -12 h, 14 h -17 h 30

02 98 21 09 36.

**SUEZ (Eau Plounéour-Trez)**

Service client 0.977.408.408

Numéro d'urgence 24/24 : 0.977.401.116.

### Service des eaux. En cas d'urgence (Brignogan-Plages)

Tél : 02 98 83 40 06.

Soir et week-end Tél : 06 72 97 82 33.

**Dépannage EDF** : 09 72 67 50 29.

Lors d'un appel, se munir d'une facture

(N° de client et N° de point de livraison).

**Télégramme : Guylène CARADEC**

guylocaradec@yahoo.fr

Tél : 06.70.85.62.60.

**Ouest France** : Thierry MAHEAS,

thierry.maheas@wanadoo.fr,

Tél : 06 74 30 46 19.

**ASP du Léon** : Tél : 02 98 30 70 42.

**Permanences du REPAM** :

Tél : 06 47 82 78 48.



### Cabinets infirmiers

Brignogan-Plages : 02 98 83 55 25.

Permanences au cabinet de 8 h à 8 h 30

tous les jours sauf le week-end.

Plounéour-Trez : 02 98 83 55 44.

Permanences au cabinet de 8 h à 8 h 30

tous les jours sauf le week-end.

## PERDUS - TROUVÉS / KOLLET - KAVET

### TROUVE

Veste polaire adulte. Couleur marron. A demander en mairie annexe.  
Parapluie. A demander en mairie annexe.  
Carte bancaire. A réclamer en mairie de Brignogan

### PERDU

Clés. Mme Annie Bocquet. Tél : 02 29 62 49 73.  
Lunettes de vue avec monture fuchsia ronde. Tél : 06 77 25 76 08.

## EXPOSITIONS / DISKOUEZADEGOÙ

### GALERIE REG'ARTS BRIGNOGAN-PLAGES :

Du 21 août jusqu'au 21 octobre

Du peintre morbihannais Frédéric LE BLAY

Tous les jours du mardi au dimanche

De 15 h à 18 h 30

### EXPOSITION GROUPE LÉON'ART

En juillet et août au Café du Commerce à Brignogan-Plages.

www.groupeleonart.com.



## INFOS MUNICIPALES / PETRA NEVEZ E KÛR

### OU TROUVER LES DÉFIBRILLATEURS SUR LA COMMUNE ?

4 défibrillateurs :

- Sas de la Mairie Principale (Brignogan).
  - Sas de la Bibliothèque de Plounéour-Trez, (Place de la mairie annexe, Plounéour-Trez).
  - Ancien poste SNSM (local animations plage) l'été route de Beg Ar Groas, près de la plage de Kerurus, l'hiver au stade de foot.
- Sur le côté de la salle de sport de Plounéour-Trez

### POUBELLES DE PLAGE.

Il est constaté plusieurs abandons de déchets ménagers autour des poubelles de plage. Celles-ci ne sont destinées qu'à recevoir de menus déchets afin qu'ils ne partent pas à la mer. Les déchets ménagers doivent être évacués sur les colonnes dédiées qui sont en libre accès durant la période estivale. Pour rappel, tout abandon de déchets est systématiquement sanctionné.

Préservez notre environnement !

### URBANISME

Accord de permis de construire avec prescriptions

- Michel Bergot. Peleuz. Rénovation et extension de maison.
  - Barry Cullen. Castel Regis. Rénovation et réaménagement
  - Steven et Aurélie Bodenes. Ar Streat Nevez. Construction maison.
  - Ronan Nicolas. Rue Languene. Parquyer. Construction maison.
- Non opposition à déclaration préalable :
- Tangui Lasausa. Pontanezen. Extension d'une maison d'habitation.
  - Kristen le Gars. Route de Goulven. Remplacement de fenêtres.
  - Charles Pengam. 8 Rte de Mechou Balaennou. Edification de clôture.

Non opposition à déclaration préalable.

- Pierre André. 1 rue Goulven Pont. Abattage d'un arbre.

### NOS AMIS LES CHIENS

L'accès aux plages est strictement interdit aux chiens par arrêté préfectoral 2018019-0003 du 19/01/2018, durant la période du 1er juin au 30 septembre. Il n'existe pas de mesure dérogatoire sur la commune de Plounéour-Brignogan-Plages. La période estivale doit impérativement voir ce principe respecté. Merci donc à tous les propriétaires de chiens de ne pas déroger à cette interdiction, même aux petites heures du matin ou à la tombée du jour.



### INCIVILITÉS SUR LA COMMUNE (SECTEUR BRIGNOGAN-PLAGES)

On constate une recrudescence des incivilités dans notre commune : arrachage d'antennes de voitures et de panneaux publicités d'urbanisme, vols de vélos... Nous vous demandons, si vous êtes témoins de tels actes, de nous avvertir le plus tôt possible. Des signalements ont déjà été enregistrés à la gendarmerie de Lesneven.

### CARÉNAGE

Rappel : Il est strictement interdit de procéder à des opérations de peinture ou de carénage sur les plages, ainsi que sur la voie publique. Toute infraction constatée fera l'objet d'un dépôt de plainte et sanctionnée.

### INFO ACCUEIL LOISIRS

Rentrée mercredi 5 septembre 2018. L'encadrement sera assuré par Emma Roche animatrice et Christine Bihannic directrice. Les fiches d'inscriptions pour septembre et octobre 2018 sont à retirer en mairies principale et annexe et sur le site internet : <http://www.plouneour-brignogan-plages.fr>

des séjours qui auront été commercialisés à partir du 1er juillet 2018. Pour tous les séjours commercialisés avant cette date, la taxe de séjour n'aura pas été collectée par Airbnb. Vous devrez donc collecter et déclarer, comme vous le faisiez habituellement, auprès des personnes hébergées.

Pour rappel, la collecte de la taxe de séjour réalisée par cet opérateur numérique se fait uniquement au tarif des meublés non classés en 2018, soit 0,60 € par personne et par nuitée.

Si votre établissement est classé, ou s'il fait l'objet d'un tarif de répartition, la collecte n'étant effectuée qu'à hauteur du tarif non classé, vous devrez collecter directement le différentiel auprès des personnes hébergées, comme l'indique l'article L 2333-34.

Vous pourrez effectuer votre déclaration différentielle directement sur la plateforme. Depuis le 01 août 2018, tout est mis en place pour les déclarations des nuitées collectées en juillet sur votre plateforme de télé déclaration.

Martine Le Gall reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 02 29 61 13 60 ou par mail à [martine.legall@lesneven-cotedeslegendes.fr](mailto:martine.legall@lesneven-cotedeslegendes.fr).

### LES HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE ET DU SPED

A partir du 1er septembre 2018

Déchèterie : ouverte du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45, sauf le premier jeudi de chaque mois, de 9 h à 11 h et de 14 h à 17 h 45.

Service Public d'Élimination des Déchets : fermé au public tous les jeudis matin.

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (16 h 30 le vendredi). Fermé tous les jeudis matin.

SPED - 0 810 440 500 - [tri@clcl.bzh](mailto:tri@clcl.bzh)

## INFOS RELIGIEUSES / KELEIER AR BARREZ

### COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE LA CÔTE DES LÉGENDES

Dimanche 2 septembre messe à 10 h 30 à Goulven.

Pardon du Folgoët : 1er et 2 septembre

Samedi 1er septembre à la Chapelle des Pardons : 18 h messe en breton. 21 h : veillée animée par les jeunes et Eucharistie.

Dimanche 2 septembre : 8 h 30 messe à la basilique

10 h 30 : messe à la chapelle des pardons.

15 h : grande procession des paroisses suivie des Vêpres et Salut du St Sacrement à la chapelle des pardons.

Pour la CCL de la Côte des Légendes : samedi 8 septembre de 10 h à 12 h à la salle paroissiale de Plounéour.

Messes en semaine : Brignogan, messe à la sacristie (à droite en haut de l'église) à 18 h le mardi et le vendredi. Vendredi 31 août à 18 h messe à l'intention des défunts.

Inscriptions et renseignements pour la catéchèse des enfants de CE et CM ; pour l'aumônerie des collégiens et lycéens ; pour les sacrements de baptême, communion et confirmation,...

Le samedi 8 septembre de 10 h à 12 h au presbytère de Plounéour.

## SPORTS / SPORTOÙ

### TENNIS CLUB DE LA CÔTE DES LÉGENDES

Renouvellement des licences et inscriptions pour l'année scolaire :

permanences à la salle omnisports de Kerlouan le samedi 8 septembre de 11 h à 12 h 30 et le mardi 11 septembre de 16 h 45 à 18 h.

La location des courts du Lividig à Brignogan sera gérée par Proxi à Brignogan (5€ sauf licenciés et forfaits annuels).

Renseignements au 02 56 31 84 58 [tennisbrignogan@gmx.fr](mailto:tennisbrignogan@gmx.fr)

[www.club.fft.fr/tc.cotedeslegendes](http://www.club.fft.fr/tc.cotedeslegendes)"

### FCCL

Samedi 1 septembre

Nettoyage des stades plus montage des filets. Loisirs, seniors, jeunes, dirigeants rdv à 9 h au stade de KERVILLO à Plouneour-Trez

Dimanche 2 septembre

Équipe A match de coupe de Bretagne à Guissény à 15 h

Mercredi 5 septembre

Pour les jeunes, permanence des licences et paiements à 13 h 30 au stade de Kerlouan. Retardataires, validez vos licences, par mail !

### CLUB MADÉOSPORTS

Reprise des activités de gym d'entretien et badminton loisirs sur Plounéour-Trez .

BADMINTON : mercredi 05/09 à partir de 20 h 30 au gymnase (prévoir sa raquette)

GYM TONIQUE : mercredi 05/09 de 20 h à 21 h 30 salle annexe

GYM D'ENTRETIEN : lundi 03/09 à partir de 18 h 30 à 19 h 30 salle annexe

GYM DOUCE : jeudi 06/09 de 10 h à 11 h salle annexe

Renseignements complémentaires et ou inscription (sur place) en début de séance ou 06 88 98 03 68 ou 06 64 26 00 17

Pour les nouveaux, fournir un certificat médical de non contre-indication aux différentes pratiques sportives.

Règlement par chèque à partir de la 2ème séance.

## VIE DES ASSOCIATIONS / BUHEZ AR C'HEVREDIGEZHIOÙ

### Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC)

Informations sociales pour les personnes de 60 ans et plus, et leurs familles. Accueil sur rendez-vous au 02 98 21 02 02.

### ASSOCIATION BRIGODOU

Inscription au musée ou au 06 31 90 07 73 ou par mail [Brigoudou@aliceadsl.fr](mailto:Brigoudou@aliceadsl.fr) ou en direct sur notre site Brigoudou.fr.

Le musée des coquillages et animaux marins reste ouvert jusqu'au

31 août, de 11 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h.

Fermé le dimanche. Entrée adulte 4 € et enfant 1 €. Visite commentée d'1 h 30.

### L'ASSOCIATION "AUX RYTHMES DES MOTS"

recherche des bénévoles pour tricoter des bonnets et écharpes (nous fournissons la laine). Pour notre expo au marché artisanal de Lesneven, au profit des enfants d'Haïti les 27 et 28 octobre. Renseignements Catherine Pelletier la Gare Plounéour Trez.

Tél : 06 70 73 02 88.

### BIBLIOTHÈQUE DE PONTUSVAL

Merci à Marie-Paule Rolland, Nicole Le Coat et Annie Jaouen pour les longues années de bénévolat au service de la bibliothèque. Attention ! Nouveaux horaires de rentrée en page 4.

### BREIZH VOLLEYADES

Sortie bénévoles Breizh Volleyades du 15 septembre : départ 9 h place Sausheim destination surprise ! Prévoir chaussures de sport pour les plus téméraires. Retour vers 18 h 30 pour repas à la salle annexe. Inscriptions par email [breizhvolleyades@gmail.com](mailto:breizhvolleyades@gmail.com) ou téléphone 06 77 89 93 60 ou directement auprès des castors en précisant journée (faites le 1), soirée (faites le 3) ou la totale (faites le 13).

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES / KUMUNIEZH-KUMUNIOÙ

### HALTE AUX INCIVILITÉS

Les déchets recyclés de notre territoire sont triés au centre de tri Sotraval Triglaz de Plouédern. Malheureusement, la CLCL fait office de très mauvais élève lors de ces analyses.

Méconnaissance, certes... Mais aussi INCIVILITÉS !

A chacun d'être responsable. Les ordures ménagères ne doivent pas être mélangées aux emballages secs ou au verre. Le tri est l'affaire de tous. Ces incivilités pénalisent les usagers en premier lieu. Le centre de tri facture désormais un surcoût à la CLCL. Si vous avez un doute sur une consigne, le Service Public d'Élimination des Déchets (SPED) est à votre disposition. SPED Tél : 0 810 440 500 – [tri@clcl.bzh](mailto:tri@clcl.bzh)

### SENSIBILISATION AUTOUR DE LA RÉCUPÉRATION DU TEXTILE USAGÉ.

Le 31 août prochain, la CLCL organise à la déchèterie de Lesneven de 14 h à 17 h une demi-journée de sensibilisation. Vous pourrez



venir déposer vos peluches, vos sacs à main, votre linge de maison, tous vos textiles propres usagés et prendre connaissance de leur devenir. Pour rappel, les textiles usagés ne doivent pas être mis dans les emballages secs mais dans les bennes prévues à cet effet.

Vous pouvez également les donner à des associations.

### COLLECTE DE LA TAXE DE SÉJOUR PAR LES OPÉRATEURS NUMÉRIQUES

Airbnb a annoncé collecter la taxe de séjour à partir du 1er juillet 2018 sur notre commune. Ce nouveau fonctionnement ne concerne que